Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 035-213501349-20260309-DELIB090326007-DE

COMMUNE de LES IFFS : 2026 - 02
République Française
Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 09 mars 2026

Convocation affichée et envoyée le 24/02/2026

L'an **deux mille vingt-six et le neuf mars** à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de LES IFFS, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Yves JULLIEN, maire.
En exercice : 10
Présents : M. Jean-Yves JULLIEN, M. ATTIMONT Joseph, Mme ARBEY Claire, M. BOURSAULT Claude, Mme BUSNEL Evelyne ; Mme FAURE Odile, M. RUFFAULT Raphaël.
Absent : M. RADENAC Dominique (donne Pouvoir à Raphaël RUFFAULT), M. REGNAULT Yann (donne Pouvoir à Claude BOURSAULT), Nicole LEMAIRE
Secrétaire de séance : Raphaël RUFFAULT

DELIBERATION 09.03.26-007 **Devis reçus pour la restauration du vitrage des bâtiments communaux**

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de reprendre l'étanchéité des vitrages sur les menuiseries en bois des bâtiments communaux qui n'ont pas été réalisés en 2025 soit ***la salle Alphonse Vettier, la salle des Associations ainsi que l'arrière du bar communal.***
En 2025 la 1ère tranche de réfection des vitrages a été faite par l'entreprise BATICLOS avec un constat immédiat de confort amélioré au niveau de la Mairie, de l'avant du bar communal et des logements communaux locatifs.
Le vitrage ne cesse se dégrader sur les bâtiments communaux restant à être repris au niveau des joints des vitrages laissant couler le mastic ce qui provoque une perte en isolation thermique et en étanchéité.

Il a été demandé plusieurs devis pour cette reprise des joints de vitrage défectueux des menuiseries.
Les entreprises BATICLOS de Saint-Thual et CYM Miroiterie-Vitrerie de Saint-Malo ont transmis leur proposition de tarification :

- Le devis de l'entreprise CYM s'élève à 22 415.47 € HT avec **une épaisseur de vitrage de 8 mm**
- **Le devis de l'entreprise Baticlos s'élève à 33 680 € HT pour une épaisseur de vitrage de 14 mm ce qui permettrait un gain non négligeable d'énergie.**

Pour la finalisation du chantier, en tenant compte de l'épaisseur du vitrage, il est proposé de reprendre l'entreprise BATICLOS .

Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 035-213501349-20260309-DELIB090326007-DE

Après délibération, et à l'unanimité avec 1 abstention, le Conseil Municipal décide :

- ***DE VALIDER*** les devis de l'entreprise BATICLOS pour un montant total de 33 680,00 € HT ***soit 40 416 € TTC*** (salle Alphonse Vettier, salle des Associations et arrière du bar communal).

- ***D'AUTORISER*** monsieur le Maire à signer tout document utile

- ***De SOLLICITER*** un fonds de concours auprès de la CCBR dans le cadre de la politique de soutien à l'investissement en faveur des communes de moins de 1000 habitants sur les investissements de 2026

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire,
Le Maire,
Jean-Yves JULLIEN,

